

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains, chargée de l'examen du préavis PR11.19PR**

**concernant**

**Une demande de crédit d'étude de Fr. 880'000.- pour développer l'étape 1 de la requalification de la Traversée Sud-ouest entre Mujon et Roger-de-Guimps (Rues du Cheminet, du Curtil-Maillet, des Bouleaux, d'Orbe entre les deux précédentes et du Midi).**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Mesdames Aude Briand, Claire-Lise Detrey, Hélène Grand, Pierrette Roulet-Grin, Carmen Tanner, ainsi que de Messieurs Pierre Cherbuin, Nicolas Schirinzi et du soussigné désigné premier membre et confirmé comme rapporteur, a siégé les 15 août et 17 octobre 2011. Lors de la deuxième séance, Madame Martine Frey-Taillard et Monsieur Jérôme Wuillamoz ont remplacés respectivement Madame Hélène Grand et Monsieur Pierre Cherbuin.

La Municipalité était représentée par Madame Marianne Savary, Municipale, accompagnée de Monsieur Markus Baertschy chef de l'urbanisme. Lors de la seconde séance, Monsieur John Aubert, responsable filière urbanisme était également présent. La commission les remercie pour les explications et les compléments d'information apportés lors de ces deux séances.

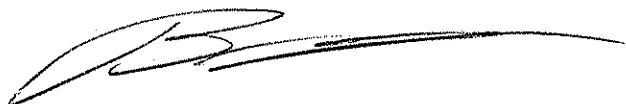
Au cours de ces séances, la délégation municipale nous a rappelé le cadre général du projet et l'historique d'aggloY, ainsi que l'aide financière non négligeable de la Confédération et du Canton. La requalification de la traversée Sud-Ouest est la première étape de ce grand projet qui doit permettre, non seulement à notre commune mais également à toutes nos voisines, un développement harmonieux en préservant nos magnifiques paysages et la qualité de vie des habitants. L'étude de cette première étape va dans ce sens. A terme, l'objectif n'est pas de diminuer le trafic mais de le maîtriser et de répondre aux doléances des riverains et des défenseurs de la mobilité douce.

La générosité de la Confédération n'étant pas sans fin, nous devons démarrer le projet aggloY sans tarder si nous désirons bénéficier des subventions. En cas de retard ou de refus, la manne Fédérale pourrait diminuer ou au pire disparaître, ce qui serait fort dommageable d'autant plus que les subsides pour aggloY sont particulièrement élevés.

En ce qui concerne le sous-sol, ici également nous ne devons pas trop attendre étant donné que les différentes infrastructures, dont certaines datent des années 1940-1950, arrivent en fin de vie. L'état de la chaussée devient critique, le surfacage devra être refait. Dans le meilleur des cas, ces travaux devront être entrepris dans les dix prochaines années.

Pour toutes ces considérations, la commission à la majorité de ses membres (moins trois oppositions), vous propose d'accepter les articles 1, 2 et 3 tels que présentés par la Municipalité.

Pour la commission, le rapporteur  
Daniel Burdet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DB', with a long horizontal flourish extending to the right.

Yverdon-les-Bains, le 16 novembre 2011